

Les années « Guy GIMIÉ » : Une tranche de vie municipale .

Les choix municipaux vont être guidés par une urbanisation que certains qualifieront de maîtrisée, d'autres d'exagérée. Sortent de terre les lotissements des Grazeilhets et de Mateille, ainsi que des logements sociaux aux Gabitels et à la Bottine.

Les travaux de voirie

Cette expansion a bien entendu nécessité de porter une attention toute particulière à la voirie communale : 2 giratoires (coopérative et Grazeilhets) et de nouvelles voies sont éclairées, entretenues, équipées de parkings et de mobilier urbain. Deux aires de camping-cars et la piste cyclable reliant le village à la plage, viennent compléter les travaux de voirie.

L'environnement

Espaces verts, aires de jeux, moto-crotte, tri sélectif et déchetterie viennent répondre aux exigences environnementales.

Économie locale

Dragage de l'étang, amenée d'eau douce à Campignol, creusement du Grau de l'Ayrolle, halle de vente aux poissons et ateliers de fumerie occitane constituent les actions majeures en direction des métiers de la mer.

Tandis que le Port de Plaisance compte une cinquantaine d'anneaux supplémentaires, sentiers pédestres, entretien des chemins, coupures vertes et hangars agricoles profitent aux métiers de la vigne. Gruissan peut mesurer les retombées économiques sur le commerce et l'artisanat dont une zone d'activités qui propose une dizaine de lots aux entreprises.

Des équipements collectifs s'imposent: au Palais des Congrès s'ajoutent les 2 ateliers d'arts, la médiathèque, l'extension de la MJC, le foyer du Soleilhas, l'espace volley de la plage, le complexe sportif de Mateille, le centre nautique, un court de tennis en terre battue, une piste de skate à Pech Maynaud, l'extension et l'amélioration des équipements sportifs existants (boulodrome et Halle des Sports)...ainsi que l'agrandissement des écoles maternelles et primaires.

De nouveaux services à la population voient le jour : création d'une crèche municipale, cantine scolaire, centre aéré à l'ancienne école de voile, repas au soleilhas ou à domicile, séances de musique, d'anglais et de voile aux écoles publiques...

En matière de sécurité, ce développement va imposer quelques contraintes qui vont se traduire par la création puis l'extension de la gendarmerie maritime, la remise en service de la vedette de sauvetage, l'achat et la mise en conformité des équipements de secours, le relèvement de la chaussée conduisant à la plage...Le coup de mer de décembre 1997 conduira la municipalité à démarrer dès 98 des travaux à la digue de front de mer, et de mettre en place une cellule d'alerte.

Pour réussir l'entrée dans le nouveau millénaire, Gruissan a dû se donner les moyens en **agrandissant ses services** : Hôtel de Ville, Police municipale et nouveaux ateliers municipaux. L'équipe de Guy GIMIÉ municipalise l'entretien des espaces verts et sauve ainsi 6 emplois de l'ONF. De 38 agents titulaires en 1990, le personnel communal passera à 98 agents en 2000, sans compter une quarantaine de contractuels.

Ses dernières années auront duré 23 ans, loin du pouvoir municipal mais proche de ses enfants, sa famille et de son cher Gruissan. De ces retrouvailles s'en suit un cheminement spirituel conduisant à la quiétude, à l'acceptation de la mort de son épouse, de la maladie, de la douleur et de la dépendance. Ce cheminement n'a été possible que dans l'intimité des échanges avec ses enfants, dans le partage de confidences et de remerciements réciproques. Le 17 septembre 2024, Guy GIMIÉ s'est éteint. Il est parti sur un poème de Charles BAUDELAIRE, « l'Homme et la mer ». Il est entré définitivement dans l'histoire de notre village.

Lo Cosin, Bruno MILHÉ

Sources : Revue Gruissan d'autrefois, Brochure Gruissan au temps des Alléon, ainsi que l'hommage posthume de son fils Philippe, lu lors de la sépulture

